



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique

13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET

courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Août 2026

A MAYOTTE, NOTRE BELLE COLONIE, LE "HORS SUJET" DE SÉBASTIEN LECORNU

A la veille d'une rentrée des classes qui s'annonce catastrophique, le Premier ministre a débarqué fin août pour deux jours, ayant annoncé d'avance qu'il venait sans crédits supplémentaires pour la réparation des ravages faits par le cyclone Chido le 24 décembre 2024, qui sont bien loin d'être terminés. Pour s'en tenir à l'école, dont 40% des classes ont été détruits il y a presque deux ans, la rotation des élèves sera encore pratiquée en septembre, de ce fait certains enfants n'auront encore classe que quatre heures par jour ! Les enseignants ont annoncé qu'ils seront en grève le 9 septembre.

Lecornu a dû reconnaître que les travaux prévus par l'Etat pour la refondation de Mayotte dans le cadre d'une stratégie courant jusqu'en 2031, (quatre milliards d'euros d'investissements) avaient pris du retard et qu'il fallait identifier les blocages qui freinent les projets. Seuls 11,7 % des crédits votés et délégués pour 2026, soit environ 54 millions d'euros, ont été dépensés. Une visio conférence n'aurait-elle été plus rapide à organiser, moins coûteuse et plus efficace ? Non, car le but de la visite était tout autre...

Comme la presse s'en est fait l'écho, la venue de Lecornu, flanqué de son ministre de l'intérieur, avait pour objet essentiel : l'immigration. Déjà en campagne électorale pour son patron, Lecornu a assuré qu'il était prêt à renforcer la militarisation de l'archipel pour assurer sa souveraineté à grand renfort de drones et en utilisant l'intelligence artificielle.

Ses flèches n'ont pas été seulement décrochées vers les Comoriens (qui sont chez eux à Mayotte faut-il lui rappeler ?*) elles ont visé six pays de l'Est de l'Afrique : Burundi, Rwanda, RDC, Tanzanie, Somalie, Kenya, qui seront punis s'ils ne luttent pas efficacement contre les départs de leurs ressortissants. Au nom du gouvernement il a menacé de conditionner l'Aide Publique au Développement à la "capacité de ces pays à reprendre leurs ressortissants en situation irrégulière" et à leur participation "à la lutte contre les passeurs". Ceux qui se plieront aux nouvelles injonctions françaises bénéficieront d'un bonus. Il faut savoir que cette aide prévoit de privilégier les projets réalisés par des entreprises françaises et que les frais de rapatriement des expulsés accompagnés de policiers sont pris sur cette enveloppe budgétaire.

La réaction de Moroni ne s'est pas fait attendre : "Les propos tenus par M. Lecornu, sur la fameuse aide au développement, revêtent une condescendance insupportable", a déclaré à l'AFP le ministre comorien des Affaires étrangères, Mohamed Mbae, jugeant la déclaration Premier ministre "surprenante à plusieurs égards". "Elle est totalement déconnectée des attentes de la population de l'île comorienne de Mayotte", a-t-il ajouté, en référence au cyclone Chido, qui a dévasté l'île.

Les propos, dignes d'un gouverneur général, ont suscité des condamnations dans l'ensemble de l'échiquier politique comorien. Le parti d'opposition Ushe a dénoncé "un chantage scandaleux", tandis que l'ONG Comité Maore a qualifié cette mesure de "chantage inacceptable" et accusé Paris de mener une politique néocoloniale. "Prétendre être « notre ami » tout en maintenant l'occupation coloniale de l'île comorienne de Mayotte est une hypocrisie intolérable", a affirmé Ushe dans un communiqué.

Réactions en France : pour Matthieu Paris, chargé de plaider à l'ONG CCFD-Terre Solidaire « Cela fait trois ans maintenant que cette aide est devenue transactionnelle, sur le principe du "donnant-donnant", comme aux États-Unis ». Pour les pays qui en sont bénéficiaires, « Cette aide, censée être un outil de solidarité internationale, est encore utilisée pour des calculs politiques internes à la France, dénonce-t-il. Son efficacité deviendra moindre et elle n'aidera pas à l'autonomisation des pays qui en bénéficient. »

De son côté, Alan Anic, chargé de plaider pour Oxfam France, ne croit pas que cette annonce puisse agir sur la lutte contre l'immigration et précise n'avoir « jamais remarqué d'inflexion des départs vers la France si on donne plus ou moins d'aides ». « Le but ici est d'utiliser l'APD comme une arme diplomatique ».



* Lors du référendum d'autodétermination des Comores du 22 décembre 1974 les Comoriens se sont prononcés à 95% pour l'indépendance qui fut proclamée unilatéralement le 6 juillet 1975 et le 12 novembre suivant, le pays devient membre de l'ONU qui affirme « la nécessité de respecter l'intégrité territoriale des Comores composé des îles d'Anjouan, de la Grande Comore, de Mayotte et de Mohéli. » (résolution 3385). Faisant fi de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, la France a usurpé le résultat référendaire en désolidarisant le vote des quatre îles de l'archipel pour confisquer Mayotte.

Chaque année depuis l'instauration du « visa Balladur » en 1995, des centaines de Comoriens meurent dans le bras de mer qui sépare les îles d'Anjouan et de Mayotte.

ECHOS D'AFRIQUE

GUINÉE

La décharge, on y naît, on y vit, on y travaille, on y meurt.

Dimanche 23 août, le jour n'est pas encore levé quand une partie de l'immense décharge s'effondre sur les barraques qui abritent les habitants de ce véritable chantier où ils glanent de quoi survivre, au péril de leur santé. Bilan : 34 morts et 33 blessés et des personnes encore recherchées. Parmi les morts, de nombreux étrangers figurent, dont beaucoup originaires de Sierra Leone. « Plus de 1500 familles doivent être relocalisées, a expliqué Djénabou Touré, ministre de l'Administration du territoire, qui accompagnait la ministre de la santé, « au moins 500 personnes ont pu être relogées en urgence sur le site de Dixinn, dans une école primaire et chez des habitants. Elle a d'autre part confirmé que la décharge serait détruite.

Reste que malgré ces annonces, la société civile exige l'ouverture d'une enquête pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise. Au nom du Conseil national des organisations de la société civile (CNOCS), son président, Ange Gabriel Haba, exige : « *Au-delà des compassions, au-delà des mesures destinées à prendre soin de ceux qui sont blessés, l'État doit chercher les causes de l'éboulement de « Dar es Salaam ». Seule leur mise en évidence permettra d'éviter qu'il ne se reproduise sur d'autres sites* ».

En 2017 un drame similaire s'était produit et avait occasionné la mort de 9 personnes. Depuis plus de 10 ans, on parle de fermer cette

décharge du fait du danger d'effondrement mais aussi de la pollution que la destruction des déchets par le feu provoque pour ceux qui y travaillent et l'habitent, mais aussi pour les quartiers environnants.

Ce sont les plus démunis qui bravent les conditions infernales de la promesse d'un revenu régulier aussi petit soit-il.

Le bout de chaîne de l'obsolescence programmée

La Guinée n'est pas seule à compter de telles décharges en Afrique. Certaines sont « spécialisées » comme celle d'Agbogbloshie la plus grande décharge électronique à ciel ouvert d'Afrique située à proximité d'Accra, la capitale ghanéenne.



Agbogbloshie, banlieue d'Accra (2018)

Avant sa destruction en 2021, elle offrait un paysage de désolation où s'amoncelaient sur plusieurs hectares, ordinateurs, téléphones portables et carcasses de voitures, à la fois source importante de pollutions et facteur d'emploi pour les milliers de personnes qui vivaient du « recyclage » de ces déchets. Le photographe Romano Maniglia a réalisé en 2018 un reportage visuel poignant au cœur d'un « enfer » importé du monde occidental.

Certains habitants du voisinage la surnomment du nom symbolique de Sodome et Gomorrhe, d'autres La poubelle de l'occident.

Si les autorités ghanéennes ont fini par raser cette décharge, pensant balayer le problème, mais "il a fait des petits » dans les environs. Les mêmes causes provoquent les mêmes effets : l'afflux constant de nos déchets et leur retraitement artisanal. La décharge s'est reformée au milieu des habitants du quartier voisin d'Old Fadama. Sur place, les milliers de travailleurs y détaillent, trient, récupèrent et revendent les déchets électroniques arrivés par conteneurs des grands ports du Nord de l'Europe et de l'Amérique. Pour notre monde de consommation c'est l'envers du décor, mais ici c'est un champ des possibles. Les déchets électroniques sont brûlés à ciel ouvert. En l'absence de toute protection, hommes et femmes, adultes mais aussi adolescents, sont continuellement exposés à la pollution et aux matières nocives contenues dans les restes d'ordinateurs, téléphones, frigos et lave-vaisselle...

Des ordinateurs de l'Institut universitaire du cancer de Toulouse y ont été retrouvés.

Révélee en octobre 2025, l'affaire soulève des questions sur la traçabilité de la filière de recyclage agréée par le CHU de Toulouse, alors que la loi européenne interdit l'exportation de matériel non fonctionnel hors de l'UE. Une enquête interne a été ouverte par l'établissement toulousain.

La Chine a annoncé son intention d'interdire l'importation de nombreux types de déchets sur son territoire, ce qui inévitablement va générer une charge supplémentaire pour les pays qui les acceptent. La recherche capitaliste du profit à n'importe quel prix, met en place l'obsolescence programmée et n'assume ni la réparation, ni la destruction de ses produits mis sur le marché. Le site Mr Mondialisation rapporte : « Les industriels profitent de normes environnementales et sociales très peu contraignantes pour se débarrasser d'objets dont le coût de recyclage aurait été bien plus élevé en occident. Faisant le bilan de la situation des déchets électroniques	dans cette partie de l'Afrique, un rapport de l'ONU datant de 2012 constate que les pays d'Afrique de l'Ouest sont devenus une destination privilégiée pour les objets électroniques de l'Union Européenne. En principe, les déchets électroniques non réparables en provenance de l'Union européenne ne devraient pourtant pas se retrouver ici. En effet, la convention de Bâle de 1989 interdit aux signataires, dont les pays de l'UE font partie, le transfert des produits dangereux vers des pays « moins regardants » d'un point de vue environnemental, sauf quand il s'agit de les réutiliser ou de les réparer. L'astuce pour contourner cette législation coule de source. Se	conformant au règlement, il est donc fréquent, décrit Guillaume Pitron dans La guerre des métaux rares (Les liens qui libèrent, 2018), de voir des cargos chargés d'électronique quitter les docks d'Amsterdam sous le label « occasion » : « les autorités européennes estiment que jusqu'à 1,3 million de tonnes de déchets électroniques serait exporté chaque année de notre continent vers l'Afrique et l'Asie ». Mais peuvent-ils vraiment être réemployés ? Le rapport de l'ONU cité plus haut confirme les doutes : en 2009, 30 % de l'électronique importé en Afrique de l'ouest n'étaient pas en état de fonctionnement et la moitié de ces derniers ne pouvaient pas être réparés... »
--	---	---

KENYA Après la mort de manifestants, retour des disparitions forcées D'année en année les atteintes graves aux droits humains se multiplient au Kenya. La Commission nationale kényane des droits humains avait enregistré plus de 80 cas de disparitions forcées dans les mois qui ont suivi la Maanda Mano de 2024. De son côté l'Inspection générale de la police a indiqué que 120 personnes avaient trouvé la mort au cours des manifestations de 2024 et 2025. Cela n'empêche pas les méthodes de « maintien de l'ordre » de perdurer dans le pays. Pour preuve, le 25 juin 2026 des exactions policières ont été de nouveau constatées sur les manifestants. « La Commission des droits humains du Kenya (KHRC) a indiqué que six manifestants qui avaient disparu, jeudi 25 juin 2026, au cours d'une marche commémorant le deuxième anniversaire de la répression contre le mouvement de protestation Maanda Mano, ont été retrouvés « abandonnés » dans les rues de Nairobi », rapporte Gaëlle Laleix sur RFI. « Tous disent avoir subi	des violences, aux mains de la police. » (...) « Davis Lichuma, qui avait disparu trois jours, a été retrouvé dans la nuit de dimanche 28 à lundi 29 juin abandonné devant l'hôpital Jomo Kenyatta de Nairobi. Son ami, Sayelel Mankuyu, l'a rejoint au plus vite : « On l'a retrouvé sans vêtements. Il n'avait qu'un caleçon. Il était incapable de parler. Quand on le touchait, il sursautait, comme quelqu'un qui subit des chocs électriques. Il se trouve toujours aux urgences, il est dans un coma total. » Pour Boniface Mwangi, défenseur des droits humains et candidat à la présidentielle de 2027, il n'y a aucun doute sur l'identité des tortionnaires : « Il est clair qu'il a été torturé durant trois jours et que c'est l'œuvre de l'État kényan. Il a été arrêté par des hommes en uniforme, emmené au poste central de police, puis déplacé et porté disparu. L'an passé, le président Ruto a promis la fin des enlèvements, mais il est clair qu'ils sont de retour. » Le ministre kényan de l'Intérieur reconnaît les arrestations d'environ 355 personnes, dans l'ensemble du pays lors de cette journée de commémoration.
---	--

SIERRA LEONE Sanctuarisation constitutionnelle d'un quota de femmes au Parlement Depuis l'adoption de la loi électorale en 2022 fixant qu'au moins 30 % des candidatures présentées aux législatures soient des femmes, le Parlement a doublé le nombre de députées, passant de 14,5 % à 30,4%.	Le président Julius Maada Bio qui effectue son dernier mandat et ne pourra pas se représenter en 2028, a appelé les députés à voter en faveur de ces changements au cours d'un discours à la télévision ; il affirme son ambition d'agir pour plus de parité en politique. Pour lui, l'inscription de la loi dans la Constitution rendra plus difficile un retour en arrière. L'opposition a	contesté ces dispositions, soutenues par le Parti populaire de la Sierra Leone au pouvoir. Reste à franchir une autre étape : que la parité soit applicable à l'élection des 14 chefs traditionnels. Selon l'Union interparlementaire d'Afrique de l'Ouest la moyenne des femmes élues n'est que de 18,4 % dans cette partie du continent.
--	--	---

CAMEROUN

STOP aux féminicides

A l'instar du pouvoir, la loi du plus fort est devenue une règle dans de nombreux secteurs de la société et les femmes en sont la cible. Selon les associations, on compterait 80 féminicides sans que les autorités réagissent à donner une suite judiciaire adaptée et à prévenir ce fléau social.

Dans une communication, Augusta Epagnya, militante de l'UPC Maniden alerte : « *Ce régime néocolonial a reproduit point par point la violence coloniale à l'égard du peuple camerounais, matant tous ceux qui ne se soumettent pas. La loi du plus fort est partout, une "justice" au service des puissants.*

Les rapports sociaux à tous les niveaux sont régis par la force, la coercition. La contradiction politique, les organisations des citoyens remettant en cause l'ordre social dans un domaine ou un autre, se terminent devant les tribunaux militaires et dans les prisons mouroirs. Dans les familles, les féminicides sont devenus le mode de régulation, de soumission des femmes qui subissent un patriarcat absolu.

Il est temps que nous mettions un coup d'arrêt à ces crimes impunis, qui servent de modèle. Nous devons nous organiser pour que cesse cette violence, pour que

les coupables passent devant les tribunaux et qu'un ensemble de mesures de protection soient mises en œuvre dès les premiers actes de violence :

- mise à l'abri des femmes et de leurs enfants, prise en charge, condamnation de la personne violente. Revoir la législation dans le sens d'une sévère condamnation des actes de violences à l'égard des femmes et bien sûr des enfants. Interpellons partout les ministères croupions de la condition féminine et des affaires sociales.

- Mettre en place au niveau de l'éducation des contenus permettant de favoriser l'égalité hommes/femmes, et condamnant totalement toute forme de violence.

Nous devons lutter pour l'avènement de ces mesures, de ce Kamerun débarrassé de toutes les formes de violence, c'est pourquoi l'UPC-MANIDEM prône la transition politique. Un Kamerun totalement au service des masses, de celles et ceux qui produisent les richesses, construisent le pays dans une Afrique pleinement souveraine, maîtresse de ses richesses et de son destin où chacun.e sera chez lui partout sur le continent. Une Afrique Unie politiquement où les moyens de production et d'échanges seront contrôlés par ceux et celles qui produisent les richesses et pour répondre à l'ensemble de leurs besoins sociaux. »

MAROC

Le coup de Ceuta

Mieux qu'en 2021 quand la police avait laissé passer 8 000 de ses ressortissants dans l'enclave espagnole de Ceuta, vestige colonial en terre africaine. Quelle cruauté pour un État de manipuler des dizaines de milliers de jeunes, parfois très jeunes, dont près d'une centaine ont perdu la vie, en guise d'avertissement à l'adresse de l'État-voisin.

Car il faut faire un gros effort pour croire que c'est un élan collectif spontané qui les a fait se jeter à l'eau, équipés parfois de jeux de plage, pour accéder au territoire espagnol. Maîtres en matière de déversement de fausses informations sur les réseaux sociaux, les services du Makhzen semblent les mieux placés pour inonder la toile de ces messages mensongers. Les forces de police ont eu la plus grande bienveillance à l'égard de la foule qui se précipitait vers le rivage. Cette fois pas de coups de matraques à déplorer.

Certains jeunes sont venus de

plusieurs centaines de kilomètres, sans que les autorités marocaines en aient eu connaissance... Pour qui voyage au Maroc l'esprit curieux, s'aperçoit vite d'une surveillance policière omniprésente dans l'espace public. Particulièrement dans les zones « sensibles » comme dans le Rif, les abords des universités, la bande de Tarfaya au sud du pays (cédée par l'Espagne en 1958) et au Sahara occidental.

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme réclame une enquête indépendante à propos de ce drame car elle s'interroge sur la manière dont un tel mouvement de foule a pu se produire sans l'accord des autorités marocaines. Elle souhaite que les responsabilités soient établies et que le bilan humain soit clarifié. Car les chiffres sont loin de converger : au moins 72 morts, selon Madrid, contre près de 130 victimes et des dizaines de disparus selon l'AMDH, quand le Maroc n'en reconnaît que onze.

Alors que des familles pleurent leurs enfants, des politiciens se frottent les

mains de l'aubaine de ce nouveau coup-fourré du Maroc qui vient alimenter la litanie de leurs campagnes anti-immigrations de part et d'autre de l'Atlantique.

La grève des avocats paralyse la justice



Lors d'une manifestation des avocats marocains devant le Parlement, à Rabat, le 6 février 2026. ISSAM ZERROK/AFP

Le passage en force ne passe pas... La contestation, qui s'est intensifiée depuis le début de l'année, porte sur plusieurs dispositions du projet devenu la loi n°66.23 relative à l'organisation de la profession d'avocat. Les barreaux ont notamment exprimé leurs réserves sur les conditions d'accès à la profession, la formation, l'organisation de la profession et certaines dispositions qu'ils estiment susceptibles

d'affecter son indépendance. La gravité de l'annonce de cette réforme a déclenché la mobilisation de la corporation. La grève des avocats dure sans discontinuer depuis le 15 juin, courant janvier ils avaient déjà cessé leur activité durant un mois. En cette fin d'été nous en sommes à plus de cent jours de la durée du mouvement. Il a pris une telle ampleur, qu'aucun des 17 000 avocats du royaume, partisan ou non de la grève, n'est en mesure d'exercer normalement son travail, la justice tourne au ralenti, les audiences vont de report en report.	La colère a été réactivée chez « les robes noires » par la publication au Bulletin officiel le 20 août de la nouvelle loi 66.23 encadrant l'exercice de la profession, alors que la Cour constitutionnelle qui avait été saisie sur la conformité du texte, ne s'était pas encore prononcée. Elle avait déclaré le 11 août 2026 qu'il lui était impossible de statuer sur la saisine, en raison de l'absence de certains documents nécessaires à l'examen du dossier. Mais le Palais n'a pas dû se sentir concerné par ce «détail». L'Association des barreaux du Maroc a annoncé la poursuite de la	suspension de la prestation de services professionnels, à l'issue d'une réunion extraordinaire de son conseil tenue jeudi 27 août 2026 au siège de l'Ordre des avocats de Rabat. Le long bras de fer avec le ministère de la Justice autour de la réforme du cadre juridique régissant la profession d'avocat se poursuit. Il est significatif des atteintes aux droits individuels et collectifs dans le royaume du Maroc qui touchent celles et ceux chargés de défendre les justiciables au sein des temples de l'injustice que sont les tribunaux marocains.
--	---	--

DJIBOUTI

Le dessous des cartes de la diplomacie

Dans un article de *Mondafrique* paru le 4 août dernier, Mohamed Kadamy, l'un de ses opposants historiques du dictateur djiboutien Omar Guelleh, affirme que ce dernier a obtenu la complicité d'Emmanuel Macron pour l'empêcher de sortir de France où il est détenteur du statut de réfugié. Son mouvement, le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), né dans les années 1990, est l'un des groupes politico-militaires actifs à Djibouti. A ce titre, Mohamed Kadamy fait régulièrement l'objet de pressions djiboutiennes sur Paris, comme en 2019 quand le juge Serge Tournaire avait donné suite à une commission rogatoire émise par la justice de Djibouti, et mis Kadamy en examen. Si la Cour d'appel a annulé cet acte en 2020, confirmant le caractère contestable de la demande et l'instrumentalisation de la justice contre un opposant politique, les pressions politiques sur les institutions françaises se poursuivent.



A la Fête de l'Humanité 2019

Contre toute attente, depuis juin 2024, Mohamed Kadamy, n'obtient plus le renouvellement de son titre de voyage par la préfecture de Seine-Saint-Denis. Suite à un courrier adressé par les députés Jean-Paul Lecoq et Alexis Corbière au ministre de l'Intérieur, la préfecture a finalement pris ses empreintes en février 2026. Mais le

17 juillet elle a indiqué à Kadamy que sa demande était « clôturée », mettant un terme à la procédure de délivrance du titre sans plus d'explication.

Mohamed Kadamy estime que l'ordre serait venu de la présidence de la République française, sollicitée par le dictateur qui aurait réclamé en août 2025, l'expulsion de France de son vieil ennemi à l'occasion du renouvellement du traité de défense entre la France et Djibouti (la France y dispose de la plus ancienne et vaste base militaire, la plus grande sur l'Afrique). Pour Kadamy, faute de procéder à son expulsion, Macron s'est engagé à faire surveiller de près le militant.

Le régime djiboutien engagé dans une logique de succession dynastique et de répression politique profite de la position stratégique de son territoire (23 000km², soit moins que deux fois l'île de France) qui abrite aussi des forces militaires américaines, chinoises et japonaises. La Russie et l'Arabie saoudite ont fait acte de candidature (reste-t-il encore de la place?).

Kadamy, son épouse Aïcha Dabalé et plusieurs cadres du FRUD ont été extradés irrégulièrement d'Éthiopie vers Djibouti en septembre 1997, où ils ont été emprisonnés. C'était le résultat d'un deal entre les présidents Negasso Gidada et Hassan Gouled (oncle d'Ismaïl Omar Guelleh). Ce dernier vient d'entamer un sixième mandat à l'issue d'un score ahurissant de 97,81%. Gravement malade, il cherche à imposer sa fille Haibado, épouse du somalien, Sadick John, mais le projet a jeté la tourmente dans les cercles du pouvoir, du fait de la nationalité somalienne de Sadick John.

Ce déni du droit des réfugiés à la libre circulation a fait réagir l'*Amicale panafricaine* qui a lancé une pétition pour que cet essai de blocage des militants exilés en France soit annulé.

NIGER

Rebellion militaire à Niamey

Quelques jours après les coups de feu et les explosions qui ont secoué la capitale, la tension persiste au Niger. Cette fois, la contestation à l'encontre des dirigeants militaires du pays est venue de l'intérieur même de leurs propres rangs. Les affrontements se sont produits le 29 août aux abords de la Base 101, une importante installation militaire située à proximité de l'aéroport international de Niamey. Des coups de feu ont également été entendus près du palais présidentiel. Les autorités nigériennes ont déclaré que des mutins avaient tenté de retenir des militaires à la base et avaient attaqué plusieurs sites

sensibles, mais n'ont pas précisé combien de soldats étaient impliqués, ni combien de personnes avaient été tuées ou blessées.

Elles n'ont pas non plus annoncé s'il y aurait des changements immédiats au sein de la hiérarchie militaire ou politique. La garde présidentielle est restée fidèle au chef de la junte. Seule, elle ne pouvait pas contenir les mutins qui ont pris le contrôle d'au moins une caserne.

L'intervention des troupes russes d'Africa Corps a probablement sauvé le régime.

La force composée des troupes d'élite des trois pays de l'Alliance des États du Sahel n'est pas intervenue

durant les événements alors que le général Abdourhamane indiquait il y a quelques mois qu'elle est composée de plus de 5 000 hommes. Son objectif est de lutter contre le terrorisme dans le Sahel central, mais aussi porter secours à l'un des trois pays en cas d'attaque, mais le commandement et les troupes ne sont peut-être pas encore en ordre de marche.

Le général Abdourhamane ne s'étant pas exprimé sur ces événements qui laissent de nombreuses questions sans réponse et pourraient contraindre la junte à examiner de près ses propres forces armées, alors qu'elle poursuit sa lutte contre les groupes djihadistes.

CONSEILS DE NAVIGATION

Voici deux vidéos et un texte relevés sur internet que nous vous signalons si vous n'en avez pas eu connaissance

Amzat Boukari Yabara - Panafricanisme- Des Noirs américains aux révolutions en Afrique

<https://www.youtube.com/watch?v=zCSqVBQne1E>

Saïd Bouamama – l'Anti-impérialisme d'hier à aujourd'hui <https://www.youtube.com/watch?v=Bf9qEpgvt0A>

Armelle Mabon – Thiaroye, l'historienne face au racisme institutionnel <https://blogs.mediapart.fr/armelle-mabon/blog/060426/massacre-de-thiaroye-1er-decembre-1944-la-faute-de-letat-francais-reconnue-1>

SCIENCES

Paléontologie

Une équipe de scientifiques a découvert dans le désert nigérien, au nord de Tesker, une nouvelle espèce de dinosaure qui a vécu il y a 95 millions d'années.

Répondant aux questions de Magali Lagrange sur RFI, le paléontologue américain Paul Sereno, professeur à l'université de Chicago qui a dirigé l'expédition en 2022, explique : « C'est un grand prédateur avec des caractéristiques un peu particulières au niveau de la tête pour lui permettre d'attraper des poissons. Le *Spinosaurus* avait une grande épine dorsale. Ce qui fait surtout la spécificité de cette nouvelle espèce, c'est la crête qu'il avait sur la tête. Une crête vraiment spectaculaire, en forme de sabre courbé. C'est l'une des plus grandes découvertes chez un dinosaure prédateur. On ne le trouve qu'en Europe, en Afrique et en Amérique du Sud. Ces dinosaures sont des prédateurs, mais ce sont aussi les mieux adaptés à une vie au bord de l'eau.

Après la mission les ossements sont envoyés pour étude aux USA puis ils sont renvoyés au Niger où sont déjà certains ossements du *Spinosaurus*. « Nous avons lancé un grand projet pour monter un centre du patrimoine nigérien dans la meilleure université du pays, à Niamey.

Il existe aussi des plans très détaillés pour créer deux musées au Niger. L'un en plein cœur de la capitale, pour raconter l'histoire des dinosaures africains et des populations anciennes qui ont peuplé le pays. L'autre à Agadez, dans le nord du Niger. »



19 septembre 2025, au laboratoire de paléontologie de l'université de Chicago, dans l'Illinois, à côté du moulage du crâne du premier dinosaure à avoir été nommé dans la zone fossilifère de Jenguebi au Niger, le spinosauridé «*Spinosaurus mirabilis*». © AFP - KEITH LADZINSKI

On dit que le désert nigérien est un cimetière de dinosaures. Y a-t-il encore beaucoup de choses à y découvrir ?

"Absolument. Nous avons visité de nombreux sites qui sont incroyables. Mais il y en a encore beaucoup d'autres à découvrir. Quand vous visitez le Sahara, vous avez la sensation de vous trouver sur une autre planète. C'est un sentiment merveilleux : celui d'être dans un lieu

en pleine nature, où il n'y a pas de routes, où vous pouvez découvrir des choses, où personne n'a encore marché. Donc oui, il y aura encore beaucoup de découvertes. C'est pour ça que le Niger a besoin d'avoir ses propres archéologues, ses propres paléontologues, ses propres muséographes. Pour pouvoir conserver cet incroyable héritage et le présenter aux Nigériens, mais aussi aux Africains et au monde entier.

LIVRES

AFRICA UNITE !

Une histoire du panafricanisme d'Amzat Boukari-Yabara

De la révolution haïtienne de 1791 à l'élection du premier président noir des États-Unis en 2008, en passant par les indépendances des États africains et la lutte contre l'apartheid, l'itinéraire de ceux qui ont mis leur vie au service de la libération de l'Afrique et de l'émancipation des Noirs à travers le monde.

De New York à Monrovia, de Londres à Accra, de Kingston à Addis-Abeba, une polyphonie rassemblée sous son slogan fédérateur : *"Africa unite !"*.

Sommes-nous africains ? Qu'est-ce que l'Afrique ? De cette double interrogation, née au XVIIIe siècle dans la diaspora africaine déportée

aux Amériques, a émergé un vaste mouvement intellectuel, politique et culturel qui a pris le nom de panafricanisme au tournant du XXe siècle. Ce mouvement a constitué, pour les Africains des deux rives de l'Atlantique, un espace privilégié de rencontres et de mobilisations.

De la révolution haïtienne de 1791 à l'élection du premier président noir des États-Unis en 2008 en passant par les indépendances des États africains, l'auteur retrace, dans cette ambitieuse fresque historique, l'itinéraire singulier de ces personnalités qui, à l'image de W.E.B. Du Bois, Marcus Garvey, George Padmore, C.L.R. James, Kwame Nkrumah ou Cheikh Anta Diop, ont mis leur vie au service de la libération de l'Afrique et de l'émancipation des Noirs à travers

le monde. Mêlant les voix de ces acteurs de premier plan, bientôt rejoints par quantité d'artistes, d'écrivains et de musiciens, comme Bob Marley ou Miriam Makeba, la polyphonie panafricaine s'est mise à résonner aux quatre coins du "monde noir", de New York à Monrovia, de Londres à Accra, de Kingston à Addis-Abeba.

Les mots d'ordre popularisés par les militants panafricains n'ont pas tous porté les fruits espérés. Mais, à l'heure où l'Afrique est confrontée à de nouveaux défis, le panafricanisme reste un chantier d'avenir, insiste Amzat Boukari-Yabara. Tôt ou tard, les Africains briseront les frontières géographiques et mentales qui brident encore leur liberté.

Editions La Découverte (23.00 €)

LE MAROC, FAUX PROTECTORAT, VRAIE COLONIE d'Alain Ruscio

Fragments d'histoire – 1904-1956

Spécialiste de l'histoire coloniale, l'auteur réexamine les temps forts et les faits saillants, tant politiques que sociétaux, de plus de quatre décennies de présence française au Maroc et en esquisse un bilan aussi érudit que nuancé.

AU SOMMAIRE

- Introduction
- Paris 1904-1912. Un puissant lobby colonialiste : le Comité du Maroc
- Algésiras 1906 : l'Europe décide de l'avenir du Maroc
- Maroc 1906-1912 : premières ripostes populaires, premières violences coloniales
- Maroc 1908-1914 : la grande voix de Jaurès tonne contre le guépier marocain
- Agadir 1911 : le choc des nationalismes (une crise franco-allemande)
- Fès 1912 : dès le premier jour, une Colonie sous le masque d'un Protectorat
- Casablanca 1914-1955 : Bousbir, le plus grand lupanar à ciel ouvert du monde

- Rif 1921-1926 : Français, Espagnols et même Américains à l'assaut d'Abd el-Krim
- Rif 1924-1926 : ouvriers et intellectuels français solidaires des Marocains
- Rabat 1926 : sages conseils d'un Français à ses compatriotes s'installant au Maroc
- Une héroïne modeste : la doctoresse Legey, l'amie sincère des femmes marocaines
- Casablanca 1930 : naissance des bidonvilles, « capitales de la mouise sous le soleil ardent »
- Paris 1938-1954 : un footballeur marocain, Larbi Ben Barek, à la pointe de l'équipe de France
- La famine, trop souvent compagne des mauvais jours
- Un bilan de l'oeuvre scolaire
- Casablanca-Anfa 1943 : l'intérêt commun du Maroc et des États-Unis
- Tanger 1947 : le discours fondateur de Sidi Mohammed ben Youssef
- Rabat, 1951 : répétition générale d'un coup de force
- Casablanca décembre 1952 : affrontements et répression aux Carrières centrales
- Hayange, Moselle, 1952 : un ouvrier

Hémisphères Éditions 248 pages, illustrations (20€)